



**DEMANDE DE DEROGATION À LA CONSERVATION
DU PATRIMOINE ARBORÉ**

ORMONT-DESSUS

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrNP

DEMANDE

☐ Abattage

☐ Elagage hors entretien courant (circonférence des branches supérieure à 25 cm)

Propriétaire/Mandataire		
Adresse postale		
Adresse électronique (E-mail)		
N° de téléphone		
N° de parcelle / Lieu-dit		
Adresse exacte du projet		

OBJET(S) CONCERNÉ (S)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies. <https://ormont-dessus.geocommunes.ch>

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire

☐ Arbre (s) remarquable (s) inscrit à l'inventaire cantonal

La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO

MOTIFS

☐ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole

☐ Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)

☐ Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)

☐ Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), n° CAMAC :

La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire

Description des motifs de la demande :

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoires.

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)

Lieu et date

Signature du propriétaire

Aucun travail ne peut être exécuté sans l'autorisation de la Municipalité

RÉSERVÉ À L'AUTORITÉ COMMUNALE

Procédure

Choisir

Préavis du préposé communal

☐ Favorable

☐ Négatif

Pour la commune d'Ormont-Dessus

Choisir

Lieu :

Date : le

Signature.....